



# PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

Septembre 2013 – juin 2016

**Avis favorable du comité de pilotage**

**le 22 mai 2013**

**Adopté en conseil municipal**

**le 19 juin 2013**



**Ville amie des enfants**



# PRESENTATION

# PERIMETRE ET PUBLIC DU PEDT

Ce projet éducatif territorial concerne les 4 écoles publiques de la commune de mouans-Sartoux :

Ecole maternelle Aimé Legall :

6 classes pour 164 élèves.

Ecole élémentaire Aimé Legall :

11 classes et 1 CLIS DV pour 262 élèves.

Ecole Primaire Orée du bois :

270 élèves dont 108 pour 4 classes maternelles et 162 pour 7 classes élémentaires.

Ecole primaire François Jacob :

245 élèves dont 89 pour 3 classes maternelles maternelles et 156 pour 7 classes élémentaires.

Pour la commune

361 maternelles pour 13 classes

580 élémentaires pour 25 classes

Total 941 élèves pour 38 classes et 1 CLIS

# ORGANISATION DE LA SEMAINE DES ENFANTS EN SEPTEMBRE 2013

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1/2H	7H30 à 8H30				
1/2H	Accueil de loisirs et ramassage scolaire				
1/2H	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H30 Classe  12H40 ramassage scolaire	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H00 classe
1/2H					
1/2H	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités	12H30 à 17H30 Accueil de loisirs Repas et activités	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités
1/2H					
1/2H	14H à 15H30 Classe	14H à 15H30 Classe	17H30 à 18H30 Garderie	14H à 15H30 Classe	14H à 15H30 Classe
1/2H					
1/2H	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	17H30 à 18H30 Garderie	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire
1/2H					



# DEMANDE DE DEROGATION

**Une demande de dérogation auprès du Directeur Académique est sollicitée pour les 4 heures de classes du mercredi matin.**

# ORGANISATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

## Horaires des différents temps d'accueil périscolaires:

Accueil de loisirs du matin de 7H30 à 8H30

Accueil de loisirs du midi de 12H00 à 14H00

Accueil de loisirs du soir de 15H30 à 18H30

## Inscriptions et tarifs de l'accueil périscolaire :

Les inscriptions se font à l'année (possibilité de débiter, modifier ou d'arrêter les inscriptions en cours d'année).

Pour le matin et le soir le coût est un forfait mensuel calculé selon le quotient familial de chaque famille. Pour l'accueil de loisirs du soir les familles peuvent choisir un forfait de une, deux ou trois heures.

Pour le midi les familles peuvent inscrire leur enfant un, deux, trois ou quatre jours au choix. Le tarif est calculé à partir d'un montant fixe pour le repas et d'une part variable pour l'accueil de loisirs selon le quotient familial de chaque famille.



# **ETAT DES LIEUX SITUATION AU COURS DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013**

# Le Projet Educatif Local (PEL) de Mouans-Sartoux

- Le PEL a été élaboré en concertation avec les partenaires et a été adopté par le conseil municipal du 18 septembre 2009
- **Les valeurs qui sous-tendent le projet éducatif de la commune :**
  - Citoyenneté et eco-citoyenneté
  - Démocratie
  - Droits de l'enfant
  - Education populaire et coéducation
  - Egalité des chances
  - Laïcité
  - Respect de l'individu et tolérance
  - Solidarité et partage



**Projet Educatif Local**

**VILLE DE MOUANS-SARTOUX**

Mis à jour après la consultation publique du 20 juin 2009

Adopté en conseil municipal le 18 septembre 2009

# Le Projet Educatif Local (PEL) de Mouans-Sartoux

- 5 axes:
  1. Une ville accueillante pour les enfants et les jeunes
  2. Education et Prévention
  3. Social, répondre aux besoins, une ville solidaire
  4. Vivre ensemble, relation à l'autre
  5. Travailler ensemble
- 43 objectifs et 73 actions

<b>AXE 2</b>	<b>1- L'éducation des enfants et des jeunes</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
<p>17- Développer le respect de soi, le respect des autres, le respect des règles et de l'environnement</p> <p>18- Rendre le cadre éducatif lisible par les enfants et les jeunes</p> <p>19- Permettre et susciter l'autonomie et la responsabilité dans le respect des règles</p> <p>20- Respecter et accueillir les différences, favoriser l'égalité</p> <p>21- Permettre la construction et l'épanouissement individuel</p>	<p>26- Instituer des temps de vie collective dans les structures</p> <p>27- Rendre les chartes et règlements compréhensibles de chacun. Vers une charte commune accompagnée de règlements intérieurs spécifiques</p> <p>28- Mettre en place les moyens structurels et pédagogiques pour une ouverture à tous</p> <p>29- Systématiser l'élaboration d'un projet pédagogique et de fiches action pour chaque accueil d'enfants et de jeunes</p> <p>30- Développer des actions de sensibilisation au développement durable</p>
<b>AXE 2</b>	<b>2- L'accompagnement à la scolarité</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
<p>22- Permettre la réussite scolaire de chacun, favoriser l'égalité des chances</p> <p>23- Créer une continuité entre le temps scolaire et le hors temps scolaire</p>	<p>31- Assurer un suivi et une aide à la scolarité : école, collège, lycée</p> <p>32- Offrir des moyens de fonctionnement ambitieux aux écoles de la commune</p> <p>33- Proposer une aide à la parentalité en lien avec le scolaire</p> <p>34- Partager entre professionnels la connaissance de l'enfant et du jeune</p>
<b>AXE 2</b>	<b>3- La santé des enfants et des jeunes</b>
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<b>ACTIONS</b>
<p>24- Sensibiliser aux bons comportements dans les domaines de la nutrition et de l'hygiène de vie</p> <p>25- Sensibiliser aux interactions santé-environnement</p>	<p>35- Actions de sensibilisation dans le cadre du PNNS</p> <p>36- Actions de sensibilisation au respect de son corps (sport et « mon corps c'est mon corps »)</p> <p>37- Actions de prévention des conduites addictives</p> <p>38- Offrir une restauration municipale respectueuse des enjeux de santé - environnement</p>
<b>AXE 2</b>	<b>4- Se référer aux ambitions de ville amie des enfants</b>
Respecter l'ambition 3 de ville amie des enfants	Prendre en compte l'effet des actions et des projets de la ville sur les enfants dans toute prise de décision les concernant, en s'inspirant systématiquement de l'impératif de protection et de l'objectif d'épanouissement des enfants

# Ecole maternelle Aimé Legall

- 6 classes : 164 élèves
- Horaires 8H30-11H30 et 13H30-16H30
- Axes du projet d'école
  - possibilité de travailler en petits groupes avec des enfants qui ont des besoins particuliers.
  - L'apprentissage langage
  - prendre conscience des règles de vie de la collectivité
- Association de parents d'élèves: FCPE



# Ecole élémentaire Aimé Legall

- 11 classes et une CLIS/DV : 262 élèves
- Horaires 8H30-11H30 et 13H30-16H30
- Axes du projet d'école
  - Mise ne place d'ateliers scientifiques
  - Utilisation des TICE et espace numérique de travail
  - Les enfants acteurs de la vie de l'école (conseil des enfants)
- Association de parents d'élèves: FCPE



# Ecole primaire l'Orée du bois

- 11 classes : 270 élèves (dont 108 maternelles)
- Horaires 8H30-12H00 et 14H00-16H30
- Axes du projet d'école
  - Math : résolution de problèmes, calcul mental
  - Le « vivre ensemble »
  - l'autonomie et les prises d'initiative des élèves pour qu'ils acquièrent plus d'assurance.
- Association de parents d'élèves: Association Orée du bois



# Ecole François Jacob

- 10 classes : 245 élèves dont 89 maternelles
- Horaires 8H30-12H15 et 14H15-16H30
- Axes du projet d'école
  - Respecter le rythme de chaque enfant et consolider les bases dans l'apprentissage de la langue
  - Développer la démarche scientifique et l'attitude écocitoyenneté à travers la découverte de la forêt
  - Permettre à l'élève de s'emparer de sa démarche d'apprentissage
- Association de parents d'élèves: AMAPE

# Accueil de loisirs dans chaque école

- Activités et ateliers coup de pouce
- Tous les temps sont déclarés en Accueil collectif de mineur, sont intégrés au contrat enfance jeunesse de la CAF.
- La directrice tient à la disposition des parents et des partenaires le projet pédagogique.

# Nombre d'inscrits par structure

	matin		Midi		Soir		bus	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Mat Legall	30	18,3%	140	85,4%	77	47%		
Elem Legall	56	21,4%	232	88,6%	140	53,4%	3	0,7%
Orée du bois	58	21,5%	253	97,7%	172	63,70%	8	3%
F Jacob	62	25,3%	232	94,7%	134	54,7%	77	31,4%
Sur 941 élèves	206	21,9%	857	91,1%	523	55,6%	88	9,4%

# Fonctionnement des écoles

- **Dotation de base 91 000 (97€/enfant):**  
fournitures , BCD, sorties scolaires, classes de découverte, projets innovants, imagimot, photocopieur, fête de Noël
- Bus : Un bus à l'année à disposition permanente des écoles soit 288 sorties à la ½ journée. Plus 58 sorties à la journée. 89 000€ soit 95€/enfant
- TICE : 4 classes mobiles( 40 portables), 63 ordinateurs, soit 1 ordinateur pour 9 élèves.  
8 TBI, connexion ADSL pour les 4 écoles.

# Des équipements à la disposition des enfants

- Des écoles avec des salles polyvalentes et des ateliers, 1 BCD par école, 1 JEAC (jardin éducatif à compostage) par école.
- 1 terrain de sport de proximité pour chaque école, 2 gymnases, 1 stade, 1 salle polyvalente, 2 salles de danse, 1 pas de tir à l'arc, 1 base de loisirs, 9 courts de tennis, 1 dojo, 1 terrain de boules, 1 skate parc, 2 salles d'activité au CAM, 3 aires de jeux.
- La forêt de la commune, le parc de la grand pièce, le parc du château, 1 exploitation agricole.
- 1 cinéma, 1 médiathèque, 1 espace ERIC (espace régional internet citoyen) 1 forum, 1 salle polyvalente, 1 centre culturel, 1 centre d'art avec des ateliers pédagogiques, 1 écomusée



# Des intervenants pour les écoles

- 1 animatrice BCD : 864H/an
- 1 animatrice TICE : 864H/an
- Intervenants culturels : 25 sessions de 5 séances
- Intervenants sportifs : 62 sessions de 5 séances



# Des projets

- Sport ensemble
- Chœur ensemble
- Marchons vers l'école, journée des vélo écoles
- Agenda 21
- Programme SFP
- Festival du livre
- Journée internationale des droits de l'enfant
- Semaine de l'environnement et fête de la forêt
- Commémoration de l'abolition de l'esclavage
- FAPE



# Accueil de loisirs du mercredi et des vacances

- Mercredi scolaires
  - Nombre d'enfants inscrits : 150
- Petites vacances
  - Nombre d'enfants inscrits : 200
- Vacances d'été :
  - Nombre d'enfants inscrits : 320



# Les associations de Mouans-Sartoux activités en périodes scolaires

- Associations accueillant des enfants de 3 à 11 ans:
- Danse classique, Noche Flamenca, espace 614, Rythme and dance, centre culturel, Espace de l'art concret, ludothèque
- Tennis, tennis de table, judo, volley, équitation, GRS, foot, hand, tir à l'arc, basket

# Les associations de Mouans-Sartoux activités en périodes de vacances

- Activités hebdomadaires :
  - 769 enfants de mouans-Sartoux et 1126 hors commune 183 heures de cours par semaine
- Activités pendant les vacances
  - 354 enfants de mouans-Sartoux et 589 hors commune
  - 54 jours de stage pendant les petites vacances
  - 80 jours de stage l'été
- Chiffres hors foot, hand et tir à l'arc

# Le contrat enfance jeunesse de la CAF

- Depuis 20 ans la commune de Mouans-Sartoux est soutenue par la CAF dans le développement de ses projets envers les enfants.
- Un nouveau contrat enfance jeunesse couvre la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2015.

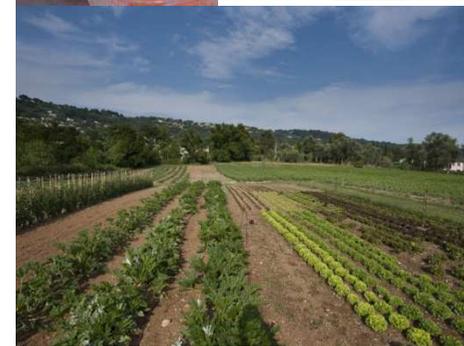
# Ville amie des enfants

- Mouans-Sartoux s'est engagée auprès de l'UNICEF pour faire connaître et respecter les droits de l'enfant ici et ailleurs.
- Mouans-Sartoux s'est engagée à respecter les 9 objectifs de Ville amie des enfants



# Plan National Nutrition Santé

- Une restauration scolaire 100%bio
- 3 des 5 portions quotidiennes de fruits servis à chaque enfant
- Un fruit à la récré le mardi
- Projet bien manger, bien bouger : des activités au cours des différents temps d'accueil de loisirs
- Semaine Mouv'eat pour les écoles et les accueils de loisirs





## **Organisation de la concertation pour élaborer le PEDT**

# Les étapes de la réflexion et des décisions

## Phase 1 : s'informer et décider la date de mise en œuvre du décret

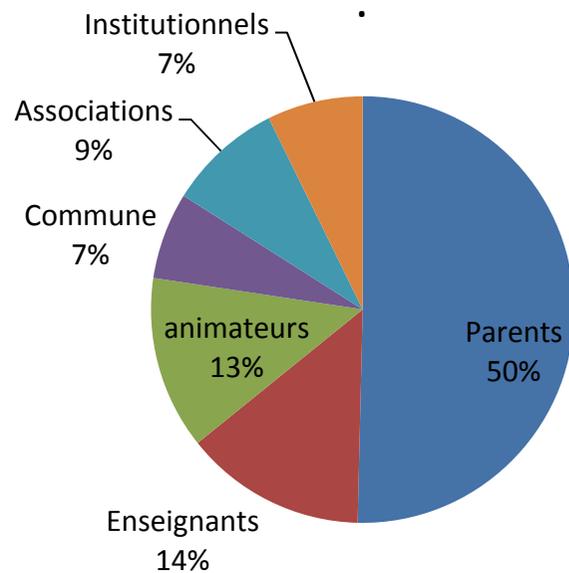
- 1 sondage auprès des familles en décembre 2012
- 15 réunions d'information de janvier à mars 2013 avec les enseignants, parents, associations, personnel municipal et institutionnel pour construire une culture commune de connaissances dans le domaine des rythmes de vie favorables à l'enfant.
- A la fin de cette première phase les conseils d'école se sont réunis et ont émis à **96,83% un avis favorable** pour la mise en place des nouveaux rythmes en septembre 2013.

# Les étapes de la réflexion et des décisions

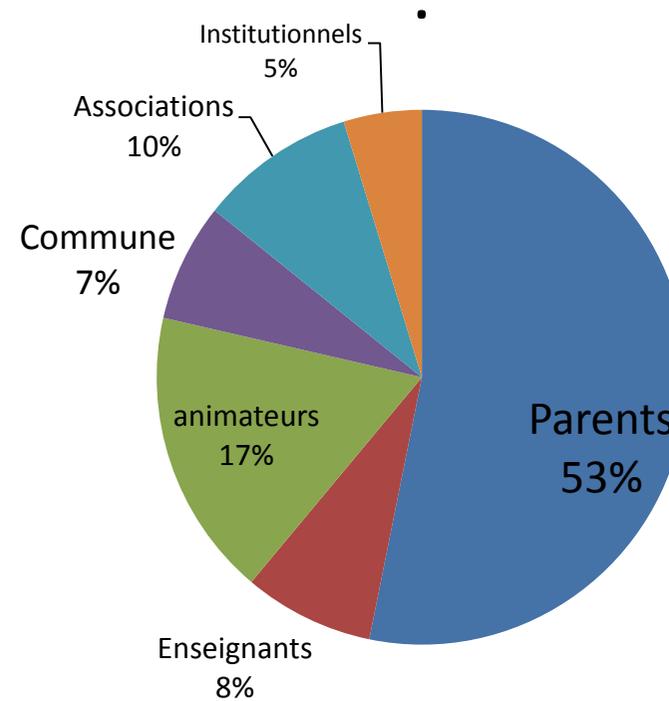
## Phase 2 : construire ensemble le Projet Educatif Territorial (PEDT)

- Le 21 mars concertation publique sur les objectifs du PEDT.
- 28 mars premier comité de pilotage pour valider les objectifs et les nouveaux horaires.
- Le 5 avril concertation publique sur les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs.
- Le 9 avril 2013 les conseils d'école ont approuvé à 83,33% les horaires proposés par le comité de pilotage.

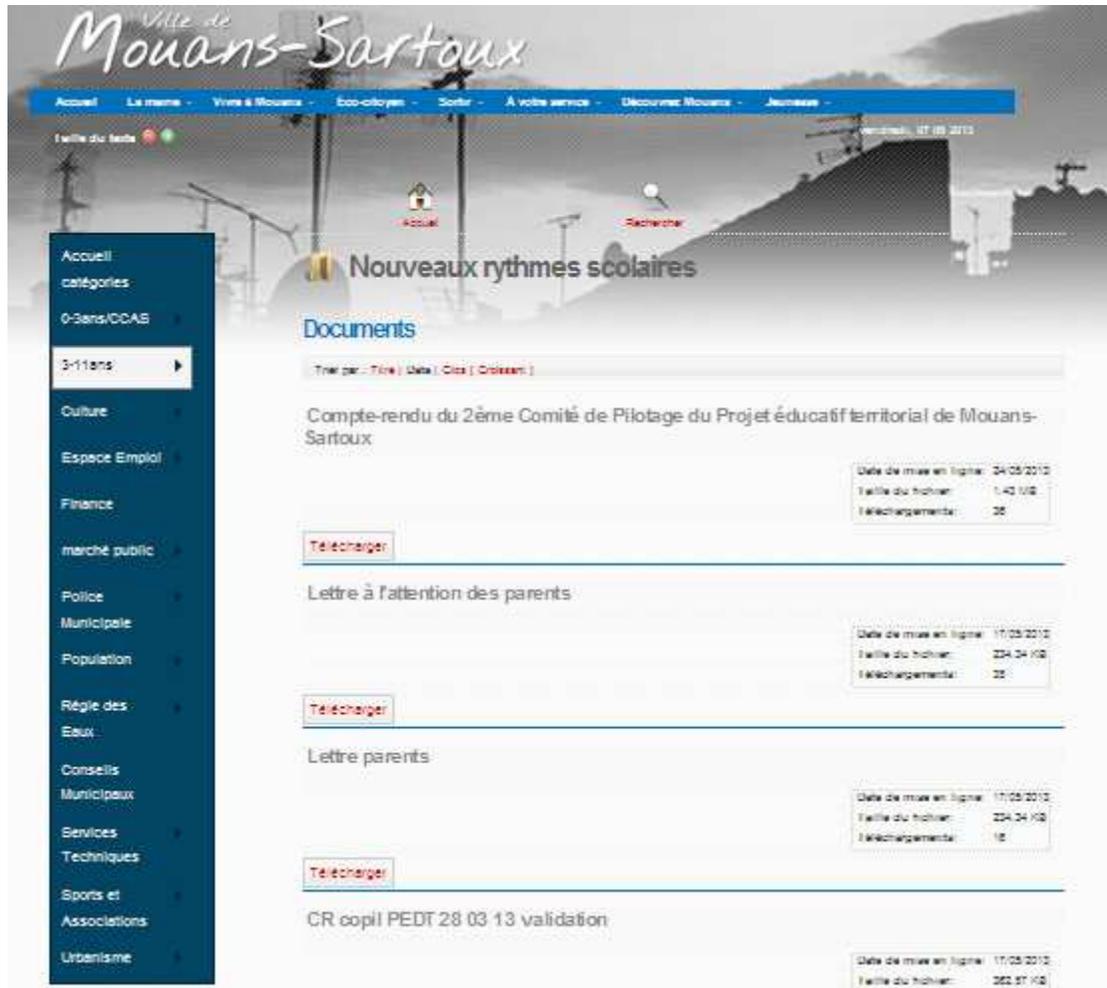
## Répartitions des 137 personnes inscrites à la réunion du 21 mars



## Répartitions des 124 personnes inscrites à la réunion du 5 avril



# Les documents en ligne



The screenshot shows the website for the City of Mouans-Sartoux. The header includes the city name and a navigation menu with items like 'Accueil', 'Le maire', 'Vivre à Mouans', 'Eco-citoyen', 'Sortir', 'À votre service', 'Découvrir Mouans', and 'Jeunesse'. A search bar is visible with 'Accueil' and 'Rechercher' buttons. The main content area is titled 'Nouveaux rythmes scolaires' and 'Documents'. It lists four documents with their respective metadata and download buttons:

Document Title	Date de mise en ligne	Taille du fichier	Téléchargements
Compte-rendu du 2ème Comité de Pilotage du Projet éducatif territorial de Mouans-Sartoux	24/05/2013	1.43 Ko	25
Lettre à l'attention des parents	17/05/2013	224.24 Ko	25
Lettre parents	17/05/2013	224.24 Ko	18
CR copil PEDT 28 03 13 validation	17/05/2013	252.57 Ko	-

**1673 consultations  
depuis le 15 mars 2013**

<http://www.mouans-sartoux.net/enfance-education>

# Les étapes de la réflexion et des décisions

## **Phase 3 : validation du Projet Educatif Territorial par le comité de pilotage et le conseil municipal**

Le 16 mai 2013 une lettre est adressée aux parents pour présenter la nouvelle organisation du temps répondant aux besoins des enfants.

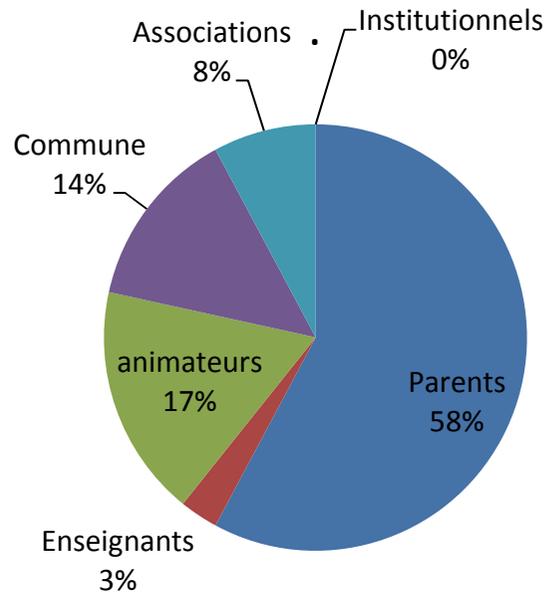
- Le 22 mai le comité de pilotage a arrêté les actions qui permettront d'atteindre les objectifs du PEDT. Le comité de pilotage a également arrêté l'organisation des temps d'activités péri éducatives (TAP) qui seront pris en charge par l'accueil de loisirs.

**Le comité de pilotage a émis, à l'unanimité, un avis favorable au PEDT.**

Le projet éducatif territorial sera présenté en conseil municipal le 19 juin .

- Une restitution de la concertation et la présentation du PEDT a eu lieu le 7 juin.

# Répartitions des 102 personnes inscrites à la réunion du 7 juin 2013



MOUANS-SARTOUX

## Les nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée

Parents, animateurs et associations étaient nombreux à venir s'informer de la mise en place des nouveaux rythmes à la rentrée scolaire 2013, lors de la présentation du Projet éducatif territorial (PET). Après une concertation de plusieurs mois avec les partenaires, le comité de pilotage a défini l'organisation des temps d'activités péri-éducatives qui seront pris en charge par l'accueil de loisirs. Cent-trente actions ont été mises à disposition des équipes de l'école, du péri-scolaire et des associations pour permettre à l'enfant de s'épanouir, de réussir et de s'ouvrir sur le monde à travers de nouvelles activités et apprentissages.



Au forum de l'école de l'Orée du bois, parents, enseignants et associations ont assisté nombreux à la présentation de la nouvelle organisation du temps scolaire. (Photo D.R.)

### Des journées plus équilibrées

La nouvelle organisation devrait permettre aux enfants d'avoir une journée moins fatigante et plus équilibrée. Après une matinée de travail de 8h30 à 12h, les élèves bénéficieront d'une pause avec des activités de relaxation. La classe reprendra de 14h à 15h30 (sauf le mercredi). Les enfants

pourront ensuite être inscrits à l'accueil de loisirs pour une, deux ou trois heures afin de participer à des activités avec des intervenants spécialisés, ou à l'atelier « coup de pouce » pour les leçons.

### Près de 100 000 €

« La concertation a été l'occasion d'échanges extrêmement riches, estime Gilles Pérole, adjoint à l'éducation. Le PET a évolué en fonction

des attentes de chacun. Certains ont insisté sur la mise en place d'offres supplémentaires. Un large consensus s'est fait autour d'un temps plus calme lors de la pause méridienne. L'objectif est de construire un projet consensuel qui apporte un plus pour les enfants. »

Le coût du projet devrait se situer entre 60 000 à 100 000 €, soit 60 à 100 € par enfant. « Dans le contexte de budget actuel, c'est

difficile, mais c'est un coût maîtrisé, affirme Gilles Pérole, car les écoles bénéficient déjà de 11 jours de classes supplémentaires depuis la réforme des 4 jours et nous sommes très en avance sur les activités proposées par le centre de loisirs. Nous espérons que le contrat enfance jeunesse de la CAF atterrira la facture ». Le PET sera soumis au vote des élus le 19 juin prochain.

DELPHINE GOUATY

### La liste des activités

Elles se feront sur inscription par cycle.

tifs, jeux collectifs, cirque, athlétisme, vélo, rollers, jeux de raquette.

photo, échecs  
Activités scientifiques





## Le point de vue des enfants

Les enfants ont pu donner leur avis au cours de réunions organisées par l'accueil de loisirs sur le temps de pause méridienne sur les 3 secteurs entre le 20 et le 31 mars 2013.

## Les enfants ont dit... L'école le mercredi...

- Permettra de mieux apprendre en classe, mais il sera difficile de se reconcentrer au retour en classe.
- Permettra plus d'activités et de sorties extérieures.
- Permettra de faire des actions solidaires dans la ville.
- Permettra de faire plus de sport, de théâtre, de danse en ateliers permanents.
- Peut poser un problème pour le repos et pour les associations qui avaient des activités cette matinée là.

## La parole des enfants... Ils souhaitent...

- Garder le système de service échelonné à la cantine.
- Avoir une salle que pour eux sur le temps de midi pour pouvoir la décorer et y faire des activités.
- Que leur animateur référent puisse faire des sorties avec eux sur le temps scolaire.
- Généraliser ce qui se passe les jours de pluie en fin de pause méridienne (Les animateurs nous ramènent en classe avant l'heure pour faire des activités calmes).

# Les activités souhaitées par les enfants...

## Activités culturelles:

- Échecs, scrabble, jeux vidéo
- Apprendre un instrument de musique
- Faire du cirque, magie, théâtre
- Cinéma
- Arts plastiques, graff, origami
- Ateliers culinaires
- Ateliers bricolage

## Activités environnement et rencontre :

- Découvrir la forêt, rencontrer des animaux, jardiner
- Rencontrer des gens du village, des personnes âgées, des gens dans la difficulté, Visiter des hôpitaux

## Activités sportives :

- Ping-pong, Tennis, Vélo, Course à pied
- Volley, Hand, rugby, basket
- Équitation, Ski, escalade
- Piscine, Sports nautiques
- Trampoline, Danse (hip hop, africaine, jazz, moderne...)
- Grands jeux, jeux de cour
- Jeux d'opposition

## Autres activités :

- Ne rien faire
- Se reposer, dormir



# OBJECTIFS DU PEDT

La réunion de concertation publique du 21 mars 2013 a permis de proposer les objectifs arrêtés par le comité de pilotage du 28 mars 2013.



Ville amie des enfants

# Des objectifs généraux pour l'école

- **Permettre un accès au savoir, sans compétition. Un respect de l'enfant et de son rythme d'apprentissage, vers une individualisation des parcours d'apprentissage pour l'acquisition d'un socle commune de connaissances. Permettre l'accès pour chacun à l'apprentissage de base pour une égalité des chances.**
- **Permettre à l'enfant de s'épanouir, dans un lieu et un cadre rassurant où l'enfant a plaisir à venir et à apprendre dans la sérénité. Un apprentissage du vivre ensemble, du respect et de l'écoute de l'autre, de la communication et de l'autonomie pour devenir un adulte responsable.**
- **Aider les parents et les enfants dans un objectif de réussite scolaire.**
- **Ouvrir l'enfant au monde qui l'entoure.**
- **Développer des pédagogies actives où les enfants s'approprient leurs apprentissages, où ils passent par la manipulation, l'expérimentation...**
- **Prévoir un allègement de la journée de classe... choix le plus pertinent pour l'enfant.**
- **Renforcer la spécificité de l'école maternelle.**
- **Prévoir une répartition équilibrée des activités dans la journée, selon le rythme de l'enfant, en réfléchissant à la place des moments d'apprentissage, de réinvestissement, de découverte, d'expérimentation et de mémorisation.**
- **Une sensibilisation et une vigilance à l'égalité fille/garçon.**
- **Permettre à l'enfant d'être acteur dans l'école, prendre en compte sa parole.**

# Des objectifs de moyens pour l'école

- Alléger les effectifs des classes, avoir plus de maitres que de classes, plus d'enseignants spécialisés et de psychologues scolaires.
- Avoir plus de médecins et d'infirmières scolaires pour la prévention et l'information des élèves et des parents.
- Professionnaliser les A.V.S, personnaliser les postes...
- Prévoir des animateurs mairie qui travailleraient tout l'après-midi avec les enseignants pour pouvoir faire des petits groupes

# Des objectifs opérationnels pour l'école

## Relations école/famille

- Permettre aux parents d'avoir plus de visibilité sur ce que font leurs enfants à l'école, où ils en sont dans les programmes ...
- Respecter la loi sur le travail à la maison : pas de devoirs écrits, des leçons seulement. Une étude dirigée sur le temps scolaire.
- Accorder plus d'écoute envers les parents qui ont un enfant en difficulté ou en situation de handicap.
- Formaliser des temps d'échanges sur des sujets plus larges que ceux abordés dans les conseils d'école, regroupant les parents et les différents partenaires de l'éducation.

## Prise en compte du rythme de l'enfant

- Gérer le rythme parfois effréné d'une journée pour l'enfant.
- Aider l'enfant à identifier les différents temps (école/périscolaire/famille) et les attitudes correspondantes même si le lieu est identique.
- Prendre en compte le type d'activité réalisé sur chaque temps pour éviter que sur une même journée l'enfant ne fasse par exemple sport avec l'école, le périscolaire et une association.

# Des objectifs généraux pour le périscolaire

- Proposer un temps éducatif qui participe au développement et à l'épanouissement de l'enfant selon les objectifs du Projet Educatif Local.
- Prévoir que les enfants puissent à la fois découvrir des nouvelles activités et choisir celles qu'ils souhaitent approfondir. Quelques activités à la carte, d'autres obligatoires pour maintenir un équilibre sportif/culturel pas toujours respecté par les enfants.
- Proposer un temps libre dans un environnement agréable et calme, dédié à l'enfant. Proposer un cadre au sein duquel l'enfant évolue librement, en sécurité.
- Permettre un renforcement de la confiance en soi et de l'expression orale des enfants.
- Prendre en compte les besoins de l'enfant, le respect d'un rythme équilibré, la possibilité de ne rien faire, de se reposer, se détendre.
- Proposer une approche ludique des activités.
- Une sensibilisation et une vigilance à l'égalité fille/garçon

## Des objectifs de moyens pour le périscolaire

- Accueillir des intervenants extérieurs pour proposer des nouvelles activités.
- Avoir des temps d'A.V.S sur le périscolaire.
- Des locaux en nombre suffisant pour répondre aux objectifs.

# Des objectifs opérationnels pour le périscolaire

## Travailler ensemble

- Un lien entre les projets d'école et les projets pédagogiques de l'accueil de loisirs.
- Améliorer la communication avec les parents, réunions pour présenter les projets et leur avancement

## Prise en compte de la parole de l'enfant

- Solliciter les enfants sur les questions qui les concernent. Quelle organisation, quelles activités souhaitent-ils ?
- Aider l'enfant à identifier les différents temps (école/périscolaire) et les attitudes correspondantes même si le lieu est identique.
- Savoir écouter, repérer et aider les enfants en souffrance

## Quelles activités ?

- Proposer de nouvelles activités plus axées sur le corps et le bien être (yoga, relaxation...)
- Prévoir des espaces suffisants pour développer les activités

## La pause méridienne

- Organiser la pause méridienne comme une respiration de la journée
- Permettre à l'enfant de commencer son après-midi disponible et détendu en formalisant un temps calme en dernière partie de pause méridienne.

## Horaires et tarifs

- Permettre à tous les enfants de profiter des nouvelles activités proposées
- Proposer des horaires d'accueil adaptés à la demande des parents et à la mise en place des activités.

## Des objectifs généraux pour les associations

- Permettre à l' enfant de s'épanouir dans une activité qu'il a choisi et pour laquelle il trouve un intérêt et pour laquelle il s'engage sur un temps long..
- Permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités.

## Des objectifs de moyens pour les associations.

- Organiser les déplacements vers les associations après la classe.
- Permettre aux associations qui accueillent des enfants le mercredi matin de trouver de nouveaux créneaux à leur offrir après la classe.



# **ACTIONS DU PEDT**

## **Relevé d'actions pouvant être mises en place par l'école, l'accueil de loisirs et les associations.**

La réunion de concertation publique du 5 avril a permis de proposer ce relevé d'actions validé par le comité de pilotage du 22 mai 2013.

## Des actions pour permettre à l'enfant de s'épanouir dans un cadre rassurant où il a plaisir à venir.

- Prévoir des temps d'accueil de qualité pour commencer chaque journée ou chaque temps de la journée. L'enfant doit se sentir attendu et accueilli.
- Rendre les locaux chaleureux et accueillants.
- Permettre à l'enfant de savoir à l'avance ce qu'il fera sur sa journée. Plus d'affichage et de communication interactifs pour créer un lien rassurant, planning clair et visible pour les parents.
- Avoir toujours le même animateur référent en accueil de loisirs.
- Une pédagogie qui permet à l'enfant de trouver du plaisir dans l'apprentissage de nouvelles connaissances et de ne pas avoir peur de l'échec. Une pédagogie personnalisée qui permette aux élèves en difficulté de progresser et de prendre confiance en eux.

# Des actions pour permettre à l'enfant l'apprentissage du respect de l'autre.

- Prévoir des temps en groupes plus restreints : décroisement à l'école, mettre en place de petits groupes, avec des rotations, conserver le taux d'encadrement actuel dans le périscolaire (1/10 et 1/14 )
- Proposer des débats, des groupes de paroles, des ateliers philo pour apprendre à échanger, réfléchir, s'informer, partager...
- Education à la citoyenneté
- Journée Sports Ensemble et Journée Fair Play à développer plusieurs fois dans l'année.
- Autonomie & auto-arbitrage
- Mettre en place le tutorat, 1 enfant qui mène une séance, une activité ou un moment d'une action...
- Prolonger les moments CLIS avec d'autres classes, accueil de loisirs, les Associations pour une meilleure acceptation du handicap
- Former les adultes et mettre en place des ateliers sur la communication non violente

# Des actions pour permettre à l'enfant d'être sensibilisé et vigilant à l'égalité filles/garçons.

- Débats plus fréquents sur le sujet avec les enfants, proposer des ateliers "respect de l'autre".
- Que les éducateurs veillent à ce que les activités soient variées pour les élèves, Mixité encouragée pour certaines activités parfois délaissées par un sexe (cuisine, foot, bricolage, danse...).
- Sensibiliser tous les enfants par des activités favorisant la lutte contre les stéréotypes. : Idée de parcours. organiser des groupes de parole avec les enfants, entre eux, par le biais de jeux de rôle, multiplier les formes pour aborder ces sujets: proposer des « activités garçons » aux filles et inversement, construire des équipes mixtes, donner des exemples en faisant intervenir des femmes pompières, des footballeuses, des danseurs..., Introduire et lire des livres s'adressant aux filles et aux garçons et non aux filles ou aux garçons. Exemple des éditions « talents hauts » mettant en scène des princesses qui délivrent leur prince...
- Sensibiliser et former les personnels et les parents (Faire intervenir le CNIDFF (centre national d'information des droits des femmes et des familles). Etre attentif à l'utilisation des termes d'activité de filles ou de garçons. Importance du langage et d'un travail sur l'éducation au langage.
- Dans les associations, montrer plus de mixité dans les plaquettes de présentation

# Des actions pour permettre de solliciter et prendre en compte la parole de l'enfant.

- Continuer les conseils de ville et les conseils des élèves.
- Organiser des bilans, des points de régulation, des mini-débats suite aux activités ou par période, boîte à idées.
- Importance de la régularité des réunions et des comptes rendus, privilégier les petits groupes.
- Proposer des lieux de rencontres et d'échanges où les adultes sont disponibles pour écouter les enfants.
- Développer l'autonomie de l'enfant pour qu'il sache exprimer son avis, par le dessin pour les plus jeunes.
- Identifier les sujets qui concernent les enfants pour les consulter systématiquement. Préciser qui décide.
- Utiliser différents supports de média (journaux, radio, blog...) comme support d'expression du point de vue de l'enfant. Partenariat école/périscolaire.
- Par la création d'une radio d'école (animation partagée : enseignants, périscolaire, associations, échanges entre écoles...) Par la création ou le développement d'un journal d'école.
- Tutorat des plus grands vers les plus petits ou les plus timides.

# Des actions pour permettre à l'enfant d'avoir confiance en lui.

## Permettre à chaque enfant de réussir

- Faire participer TOUS les Enfants. Valoriser la participation et l'effort de chacun dans les activités.
- Ne pas stigmatiser l'échec, reconsidérer le statut de l'erreur.
- possibilité d'avoir des réussites au sein même de l'école pour les enfants en difficulté. Préserver ou construire une estime de soi.
- accompagner l'enfant à la création de son propre projet
- formation des enseignants et des animateurs sur la thématique : « apprendre aux enfants à avoir confiance en eux » . collaboration entre enseignants et animateurs sur les grands projets.
- Des études dirigées sur le temps scolaire.

## Des actions pour aider l'enfant à identifier les différents temps d'accueil et les attitudes correspondantes

- Institutionnaliser des temps de concertation entre les équipes d'animation et enseignantes pour le déterminer; et pas seulement entre directeurs des différentes structures.
- Identifier les lieux... peut-être en dédiant une classe/1 lieu en fonction des activités. Définir les activités par affichette. Changer l'esprit du lieu, peut être en passant de la musique.
- Identifier les personnes... Système de tee-shirt pour les responsables en fonction du moment et de l'activité.

# Des actions pour rendre la journée de l'enfant moins fatigante.

- Limiter le bruit, le stress, le nombre d'élèves par classe, les temps longs assis, les temps en grand groupe, les déplacements dans la journée.
- Que l'enfant ait eu son temps de sommeil à la maison (infos et sensibilisation des familles).
- Prévoir un lieu « cocon » où l'enfant peut se reposer, proposer des activités « zen », lieu de repos/sieste pour tous les enfants qui le souhaitent y compris les cycles 3, inquiétude sur les PS qui resteront à l'accueil de loisirs le mercredi et déjeuneront à 13H.
- Alternier les activités et éviter la surconsommation d'activités.
- Mise en place d'un temps calme avant la reprise de l'après-midi, période de temps calme en utilisant les salles de classe, de l'accueil de loisirs et les salles polyvalentes.
- Lien, concertation entre les animateurs et les enseignants, compte-rendu d'activité.
- Pas de temps de récréation prédéfini avec tous les élèves. Faire des coupures en fonction du rythme des enfants.
- Echelonner les récréations pour qu'il y ait moins d'enfants dans la cour.
- Basculer le fruit du mardi soir au mercredi matin.
- Avoir suffisamment de locaux sur les temps de loisirs, accès aux salles de classes.

# Des actions pour permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde.

- Permettre la collaboration de parents pour des présentations métiers, musique...intergénérationnel et interculturel.
- Développer l'intergénérationnel.
- Projets avec l'étranger.
- Découverte de nouvelles activités, maintenir les intervenants extérieurs sur le temps scolaire. Ecouter de la musique, regarder des œuvres d'art...
- Découvrir des pays par le biais d'organisation de goûter ou de repas (déjà fait par l'Unicef)
- Parler de l'actualité avec les enfants par le biais d'échanges.
- Utiliser les compétences de la ludothèque.
- Proposer des activités thématiques (écritures différentes, langues, le Monde, la Peinture, musique...) ouvrant sur différentes cultures.

## **Des actions pour permettre aux parents d'être informés sur ce que fait son enfant et comment il se comporte.**

- Mettre en place une feuille de route hebdomadaire
- Proposer des temps parents enseignants, animateurs, éducateurs comme au collège et au lycée.
- Utiliser l'informatique et les blogs.
- Une transmission unique comme un guichet unique par site ? car les informations sont très importantes.
- Affichage du planning au périscolaire.
- Fiche de transmission des enseignants aux animateurs pour renseigner les parents le soir.

## Des actions pour aider les parents dans l'accompagnement de la réussite de leur enfant

- Pour les enfants qui bénéficient du « soutien », donner aux parents la possibilité d'y participer, afin de partager ce moment avec l'enseignant, au moins ponctuellement.
- Permettre aux parents de passer une journée/ une demi-journée à l'école pour mieux comprendre ce qui s'y passe. De même pour l'accueil de loisirs et les associations.
- Pour les enseignants ou l'école: tenir un blog, présenter les projets, mettre en ligne ce qui se fait en classe, mettre à disposition une sorte de cahier journal consultable par les parents.
- Tenir au moins les deux réunions parents/enseignant prévues.
- Penser à informer suffisamment à l'avance des dates de réunions d'information et de rencontre.
- Inviter plus spécialement les parents en difficulté qui ne fréquentent pas volontiers l'école et pas seulement pour parler des difficultés de leur enfant.
- Pour les parents dont les enfants prennent le car de ramassage : s'obliger à venir à l'école une fois/semaine par exemple.
- Idée de parents « ressource » ou « référent » : dans chaque classe quelques parents volontaires pourraient se proposer comme parents qui pourraient être contactés dans les moments difficiles, en cas de problème. Pas seulement les parents délégués du conseil d'école.
- Avoir un document synthétique, le projet pédagogique, au début d'année, afin de comprendre ce qu'il se passe.
- Avoir accès à des conseils de personnes ressource ou thérapeutes.
- Continuer les ateliers coup de pouce... peut-être justement les mettre surtout lors de la première heure vers 16h après un temps de détente.
- Mise en place de groupes de parole à destination des parents. Maintien des programmes d'aide et d'écoute : SFP, CCAS, OMAJ, défenseur des droits, médecin et psychologue scolaire.

## Des actions pour favoriser les échanges entre partenaires

- Institutionnaliser des temps de rencontre : enseignants/animateurs, enseignants/parents, animateurs/parents, enseignant./anim./parents.
- Réunion de rentrée de l'accueil de loisirs pour informer les parents.
- Sujets pouvant être abordés : sommeil, petit déjeuner, équilibre alimentaire.
- Des temps de rencontre avec les parents proposés par l'enseignant.
- Plus informer les parents par le biais de réunions, échanges, lien sur le site de la ville, forum, mise en place d'un réseau .
- Temps commun enseignants-animateurs. Réunion plénière enseignants-animateurs et pas seulement directeurs.
- Conseil d'école plus ouvert au niveau des thèmes abordés, ordre du jour à revoir.
- Cohérence projet d'école et projet périscolaire à envisager
- Faire connaître "l'offre associative" et faire émerger des projets communs.
- Réunions de tous les partenaires sur une thématique une fois par mois.
- Plus d'échanges inter-écoles ou inter-accueils de loisirs.

## Des actions pour construire une pause méridienne comme une respiration

- Prévoir des activités calmes, des banquettes pour cette pause, cf. : projet de sieste de 10 à 20mn mis en place dans certaines entreprises.
- Rendre accessible la bibliothèque.
- Initiation à la relaxation, la tranquillité.
- Prendre le temps de manger sans précipitation.
- Un lieu différent pour les grands et les petits.
- trouver ce temps relais entre la pause méridienne et la reprise des classes à 14h tel qu'actuellement avec retour au calme dans les classes (déjà expérimenté avec les pluies) => demande des enfants

# Des actions pour proposer à l'enfant de découvrir de nouvelles activités.

- Dans le cadre des A.P.C : proposer à un petit groupe d'enfants un travail mené par l'enseignant ET l'animateur du périscolaire (exemple : sortie en forêt en relation avec le projet d'école, travail spécifique, radio, activité liée au P.E.D.T...).
- Rendre obligatoires certaines activités du périscolaire, au moins pour un temps de découverte.
- Inviter des parents qui pourraient présenter des choses qu'ils savent faire : beaucoup sont volontaires mais n'osent pas se proposer... Proposer des animations permettant la découverte des métiers (intervention de parents ou de professionnels).
- Envisager 2 formes d'activités dans le périscolaire :
  - 1 forme libre sans engagement, permettant de varier
  - 1 forme avec engagement, par cycle, par intervention d'animateur ou d'association intervenant dans l'école (ex. 3 semaines). Permet l'implication
  - Autre proposition : organiser des cycles de découverte d'activités diversifiées (quelques séances avant de faire un choix »).
- Permettre le déplacement des élèves allant aux activités associatives (mise à disposition de bus et mise en place de pédibus jusqu'aux activités).
- Idée de proposer un « passeport » ouvrant droit à X activités par an (dans la limite des places disponibles).
- Proposer des activités de « test » par exemple les Echecs, Musique, Sports Co...

## Des actions pour travailler ensemble.

- Temps d'animation commun enseignant/animateur régulier (mais pas forcément long) avec des temps de préparation communs.
- reconnaître l'autre dans ses fonctions.
- Instituer des temps de transmission.
- Apprendre à travailler en équipe.
- Créer des espaces communs.

## Des actions pour proposer une journée équilibrée à l'enfant.

- Que chacun connaisse le planning de l'autre (enseignant, animateur, éducateur associatif...)
- Parait compliqué, il faut trouver des idées...

# Des actions pour permettre à l'enfant de s'impliquer dans ses apprentissages et ses activités.

- Là encore, une concertation entre enseignants et animateurs pourrait permettre la mise en place durant le temps périscolaire, d'activités de sensibilisation, de renforcement ou de réinvestissement des apprentissages faits en classe.
- Impliquer les familles, renforcer le lien école/famille : une relation de confiance doit être établie pour qu'un même discours soit tenu aux enfants, pour que les attentes/ craintes/questions des uns et des autres soient échangées.
- Pour les parents : respecter le temps d'activité de l'enfant pendant le temps périscolaire, le laisser terminer. Pour cela, nécessité de planifier les activités de l'ALSH et de les communiquer aux familles.
- Favoriser en classe les pédagogies qui permettent à l'enfant de construire ses savoirs. Prendre en compte l'évolution de la société et s'interroger sur comment adapter les méthodes d'enseignement... Mise en place de pédagogie participative... fiche de travail personnalisé, auto-évaluation/évaluation commune.
- Faire appel, en classe, aux professionnels, aux parents qui peuvent montrer en quoi le verbe, le calcul, le dessin, l'histoire... peuvent être utiles.
- Organiser des joutes verbales.
- Redonner le goût de l'effort , action partagée adultes/enfants.
- Demander aux enfants de proposer des plannings d'activités.
- Donner des buts à certaines activités... ex. action au profit d'une association.
- Proposer des activités que les grands feraient avec les petits et en seraient responsables.
- L'enfant doit-être acteur et non pas spectateur de ses projets et qu'il s'implique comme dans la rencontre des personnes âgées, la visite des hôpitaux.
- Soutenir les manifestations permettant de réunir parents et enfants.
- L'enfant est impliqué si l'animateur est impliqué.

## Des actions pour partager les locaux pour un meilleur accueil de l'enfant.

- Trouver des lieux de repos.
- Les classes devraient être accessibles sur les temps de l'accueil de loisirs.
- Avoir un lieu propre au périscolaire (haute Combe).
- Pouvoir utiliser tous les équipements municipaux (salle Léo Lagrange, Aimé Legall...)
- Cahier de liaison entre les enseignants et les animateurs.

## Des actions pour savoir repérer et aider les enfants en souffrance.

- Point d'écoute des enfants par psychologue et infirmière scolaires.
- Former le personnel à recueillir la parole de l'enfant et à repérer les signes d'appel. Savoir écouter l'enfant. Analyser à plusieurs les questionnements.
- Se laisser du temps pour observer les enfants.
- Faire circuler les infos et les interrogations entre l'école et l'accueil de loisirs (un cahier de liaison unique ?).
- Groupes de prévention sur différents thèmes.
- Travailler sur la communication non violente.
- Prendre RDV avec la famille en cas de signes d'alerte. Se poser à plusieurs la question de déclarer une situation préoccupante.
- Ecouter les autres enfants qui pourraient remarquer quelque chose.
- Informer sur les modalités de signalement.



# **ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS**

## ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MATIN

- Accueil des enfants sur chaque site à partir de 7H30 du lundi au vendredi.
- Les enfants sont accueillis, activités calmes et libres.
- Les enfants regagnent à 8H20 l'accueil des enseignants.

# ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MIDI

	<b>Accueil des enfants de PS et MS de 12H00 à 13H50</b>
¼ heure	Passage aux sanitaires et installation à table
¼ heure	repas
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	Passage aux sanitaires et installation dans la salle de sieste
¼ heure	Sieste / repos
¼ heure	
¼ heure	

	<b>Accueil des enfants de 12H00 à 13H50</b>
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur. Activités de l'accueil de loisirs. Activités de relaxation. Salle de repos
¼ heure	
¼ heure	REPAS au self
¼ heure	Les enfants rejoignent leur animateur référent Temps calme dans les classes jusqu'à 13H50 puis les enseignants prennent le relais.
¼ heure	
¼ heure	

# ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU SOIR

<b>Enfants inscrits de 15H30 à 16H30</b>	
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités
¼ heure	Activités libres structurées, activités de l'accueil de loisirs
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur
¼ heure	16H15 GOUTER

<b>Enfants inscrits de 15H30 à 17H30</b>	
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités
¼ heure	Cycle d'activité sur inscription
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur
¼ heure	Activités de l'accueil de loisirs
¼ heure	Atelier coup de pouce
¼ heure	16H45 GOUTER
¼ heure	17H00 Atelier coup de pouce
¼ heure	Ou Espaces ludiques intérieur et extérieur

# ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU SOIR

	<b>Enfants inscrits de 15H30 à 18H30</b>	
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités	
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur	
¼ heure	Activités de l'accueil de loisirs	
¼ heure	Atelier coup de pouce	
¼ heure	16H30 GOUTER	
¼ heure	Cycle d'activité sur inscription	Espaces ludiques intérieur et extérieur Activités de l'accueil de loisirs Atelier coup de pouce
¼ heure		
¼ heure		
¼ heure		
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur Activités de l'accueil de loisirs	Atelier coup de pouce
¼ heure		
¼ heure		

# Calendrier des cycles d'activités suivies

Semaine 36 rentrée le 03/09	Forum des activités 3 semaines de présentation des activités avant inscriptions	
Semaine 37		
Semaine 38		
Semaine 39	Cycle 1 Séances 1 à 4	
Semaine 40		
Semaine 41		
Semaine 42		
Semaine 43	Vacances de la Toussaint	
Semaine 44	Cycle 1 suite Séances 5 à 10	
Semaine 45		
Semaine 46		
Semaine 47		
Semaine 48		
Semaine 49		
Semaine 50	Ou cycle 1 bis Séances 1 à 6	
Semaine 51	Semaine banalisée	
Semaine 52	Vacances de NOËL	
Semaine 1	Cycle 2 Séances 1 à 6	
Semaine 2		
Semaine 3		
Semaine 4		
Semaine 5		
Semaine 6		
Semaine 7		
Semaine 8	Vacances d'hiver	
Semaine 9	Cycle 3 Séances 1 à 6	
Semaine 10		
Semaine 11		
Semaine 12		
Semaine 13		
Semaine 14	Vacances de printemps	
Semaine 15	Cycle 4 Séances 1 à 7	
Semaine 16		
Semaine 17		
Semaine 18		
Semaine 19		
Semaine 20		
Semaine 21		
Semaine 22	Semaines banalisées	
Semaine 23		
Semaine 24		
Semaine 25		
Semaine 26		
Semaine 27		

# Liste des activités suivies, sur inscription par cycles

## **Animateurs spécialisés de l'accueil de loisirs :**

- 1 animateur Musique : djembé, chorale
- 5 animateurs Activités physiques/ école du sport : sports collectifs, jeux collectifs, gym, cirque, athlétisme, vélo, roller, jeux de raquette...
- 1 animateur Echecs
- 1 animateur Environnement : JEAC (Jardin écologique à compostage) et forêt

**32 heures hebdomadaires si 1H/jour ou 64 heures si 2H/jour**

## **Partenariats avec les associations (confirmés):**

- Activités physiques : tennis, jeux d'opposition, football, escrime, piscine, volley, tir à l'arc, pétanque.
- Activités artistiques et culturelles : musique, théâtre, danse jazz, danse hip-hop, informatique, médiathèque, peinture, cirque, poterie, photo, atelier patrimoine.
- Divers : atelier Unicef, atelier mobilité

**23 heures hebdomadaires**

## **APC dans le cadre du projet d'école:**

François Jacob :

- expérimentations "La main à la pâte"
- chorale + accompagnement guitare ou djembé
- journal de l'école
- travail sur l'image (appareil photo numérique, caméscope, ordinateurs, Tbi, logiciels de traitement de l'image): réaliser des montages, des reportages, un journal télévisé, s'interroger sur le sens des images, sur la communication par l'image.

**4 heures hebdomadaires**

## Liste des activités sur inscription par cycles

### **Partenariats en cours de construction:**

- Activités scientifiques
- Communication non violente
- Apprendre à porter secours

## Liste des activités sur inscription par cycles

Si 500 enfants sont inscrits au périscolaire 2 ou 3 heures:

Avec 48H hebdomadaires d'animation on peut mettre en place 12H par jour.

12 groupes de 24 enfants(288 enfants) encadrés par un animateur spécialisé et un animateur de l'accueil de loisirs.

**Chaque enfant pourra ainsi bénéficier de 2 activités par semaine.**

## Autres activités proposées

### **Partenariats pour activités ponctuelles :**

- Rencontre avec une œuvre à l'espace de l'art concret.
- Ecoute musicale (1/2H par semaine) à la médiathèque.
- Rencontre avec un instrument de musique avec les professeurs u conservatoire municipal.
- Rencontre avec les objets du patrimoine au musée « Reflets d'un monde rural »
- Inventaire citoyen de la forêt communale.
- CCFF sensibilisation à la préservation de la forêt communale par le comité communal feux de forêts

### **Partenariats avec les enseignants :**

- APC dans le cadre du projet d'école
- Enseignants intervenants sur projets



# **Actions prioritaires pour l'année 2013-2014**

## Actions prioritaires pour 2013-2014

- Mise en place d'un temps calme en fin de pause méridienne.
- Proposer des lieux de repos/calme et des activités de relaxation.
- Etablir un lien entre le projet d'école et le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
- Mieux partager les locaux (scolaires, périscolaire et sportifs).
- Mettre en place des cycles d'activités suivies sur inscription (associations, animateurs spécialisés, APC dans le cadre du projet d'école)



# **ARTICULATION DU PEDT AVEC LES AUTRES DISPOSITIFS**

## Articulation du PEDT avec les autres dispositifs

- PEL : Projet éducatif local de la commune
- CEJ: contrat enfance jeunesse avec la CAF
- PNNS: ville active du plan national nutrition santé
- Ville amie des enfants Unicef



# **PARTENAIRES ET PILOTAGE DU PEDT**

# Composition du comité de pilotage

## Elus Mouans-Sartoux

André Aschieri	Maire
	1er adjoint sport et vie associative
Jean-Jacques Cozzari	
Marie-Louise Gourdon	Adjointe à la culture
Gilles Pérole	Adjoint enfance et éducation
Janine Lecas	conseillère municipale
Georges Valette	conseiller municipal
René Borda	conseiller municipal

## Techniciens de la ville

Thuy N'Guyen	DGS
M.France Pezzini	directrice enfance éducation
Isabelle Poretti	Responsable accueil de loisirs
	Adjoint responsable accueil de loisirs
Fabrice Cauhapé	
Vincent Corbier	Directeur Culture
Claire Baroni	chargée de mission culture
Maouch Amrane	directeur sport vie associative
Valérie Lacassagne	responsable vie associative

## Parents délégués

Marie-Noëlle Kartmann	élémentaire Legall
Elise Malzach	élémentaire Legall
Florence Perois	maternelle Legall
Isabelle Garez	maternelle Legall
Catherine Blossier	Orée du bois
Mathilde Da-Cruz	Orée du bois
Karine Giai Cheka	François Jacob
Stéphanie Jean	François Jacob

## Enseignants

Didier Cambazar	élémentaire Legall
J Charles Huver	élémentaire Legall
Rachel Farganel	maternelle Legall
Nathalie Amalric	maternelle Legall
M Germaine Chambon	Orée du bois
Philippe Bovyn	Orée du bois
Cathy Bocobza	François Jacob
Kate Vanlerberghe	François Jacob
Isabelle Makowka	RASED mouans-Sartoux

## Institutionnels

Etienne Rigout	IEN val de siagne
Philippe Jourdan	DASEN
Pascale Famelart	DASEN
Fanny Coll	Jeunesse et sport DDCS
Monique Grégoire	CAF
André Cambréal	DDEN
Yvette Barachani	DDEN
Christine Gibelin	UNICEF ville amie des enfants
Christine Mac Carty	Infirmière scolaire
Jean Claude Mari	Défenseur des droits
Sandrine Pellegrino	C.A. Pôle Azur Provence

## Associations

Brigitte Segatori	Espace de l'art Concret
Jackie Macri	soi disants
Genevieve Evrard	football
Anne Marie Sanguin	espace 614



# SUIVI ET EVALUATION DU PEDT

## Suivi et évaluation du projet

Le suivi du projet sera assuré par le comité de pilotage qui sera réuni au moins 3 fois au cours de la prochaine année scolaire :

- En novembre, pour un premier point d'étape.
- Début février, pour une évaluation et pour lancer une réflexion sur les points à améliorer.
- En mai, pour une validation des modifications proposées ou pour la confirmation du PEDT.

# Suivi et évaluation du projet

Point à observer particulièrement	Critères d'évaluation
Horaires de fin de cours le mercredi matin	

Ce tableau sera complété au prochain comité de pilotage du mois de novembre 2013